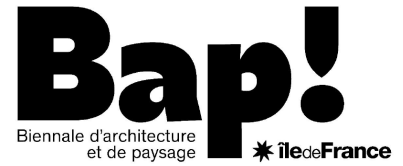




L'INSTITUT PARIS REGION
15, rue Falguière
75740 Paris cedex 15



Prestation de scénographie

Appel d'offres

Cahier des charges
Règlement de la consultation

Ne pas reproduire, ne pas utiliser sans autorisation

Mars 2024

SOMMAIRE

1. Contexte.....	3
2. Présentation de L'Institut Paris Region.....	3
3. Objet de l'appel d'offres	3
3.1— Scénographie de la conception à la livraison (dont suivi de chantier et démontage)	4
3.2- Prestations de graphiques.....	5
4. Phasage prévisionnel du projet.....	5
5. La réponse à l'appel d'offres.....	5
5.1- Eléments attendus.....	5
5.2- Modalité des réponses et de la consultation	6
5.3- Modifications au cahier des charges	6
5.4- Modalités de transmission des candidatures et des offres	6
5.5- Date limite de réception	6
5.6- Modalités et critères de sélection	7
5.7- Pièces à produire par le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché	7
5.8- Renseignements complémentaires et demande de documents	7

1. Contexte

L'Institut Paris Region (appelé ici "commanditaire") assure, avec Christine Leconte, le commissariat scientifique de l'exposition du Pavillon Île-de-France pour la BAP 2025 (Biennale d'architecture et de paysage), organisée par la région Île-de-France. Le thème global de la Biennale est "La ville vivante", et le commissariat général est assuré par François de Mazières, maire de Versailles. La BAP 2025, troisième édition de l'évènement, aura lieu à Versailles de mi-mai à mi-juillet 2025. La surface d'exposition sera de 300 m² au rez-de-chaussée et 550 m² au 1^{er} étage de l'ancienne Poste sis 3, avenue de Paris 78000 Versailles. Ce bâtiment est en cours de rénovation et sera livré en juin 2024. L'avancement des travaux sur les contenus de l'exposition, les photos et les plans du bâtiment sont joints en annexe.

2. Présentation de L'Institut Paris Region

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région parisienne (IAURP) a été créé le 4 mai 1960 par décret du ministre de la Construction Pierre Sudreau, puis reconnu fondation d'utilité publique le 2 août 1960. Il devient, en 1976, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France (IAURIF). En 2008, l'acronyme évolue pour devenir IAU Île-de-France. Depuis 2019 la fondation a été transférée à une association loi de 1901 et est devenue L'Institut Paris Region. Grande agence régionale d'urbanisme et de l'environnement, elle offre une expertise pluridisciplinaire unique permettant de traiter à 360° les problématiques de développement des territoires.

L'Institut Paris Region (www.institutparisregion.fr) a pour mission essentielle de réaliser des études et travaux nécessaires à la prise de décision de la Région Île-de-France et de ses partenaires. De l'échelon local à l'échelon des grandes métropoles, il intervient notamment dans de nombreux domaines tels que l'urbanisme, les transports et la mobilité, l'environnement, l'économie et les questions de société. Il apporte son soutien aux politiques d'aménagement et de développement des communes, des intercommunalités et des départements. Il réalise également pour les organismes qui lui en font la demande des études, tant en Île-de-France qu'à l'étranger.

Avec plus de 200 experts et expertes, l'Institut Paris Region dispose de capacités statistiques et cartographiques importantes, reconnues à l'échelle nationale et internationale.

3. Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres est composé de 2 éléments.

Le premier élément concerne une prestation de scénographie (de la conception à la livraison et au démontage)

Le second élément concerne des prestations graphiques.

Les prestations demandées sont :

3.1— Scénographie de la conception à la livraison (dont suivi de chantier et démontage)

Il est demandé que la conception de la scénographie soit intimement liée à des gisements de matériel et matériaux issus du réemploi, dans un rayon de moins de 100 km du lieu de l'exposition ; par exemple: la Réserve des arts, les chantiers de déconstruction prévus début 2025, les démontages d'expositions de lieux culturels à proximité ...

Le commanditaire pourra mettre le prestataire en contact avec des aménageurs, des promoteurs ou des institutions culturelles afin d'approfondir ces possibilités.

Scénographie

La scénographie proposée devra prendre en compte les volets suivants :

- La traduction spatiale des contenus d'exposition proposés par Christine Leconte et L'Institut Paris Region en parcours d'exposition et aménagements intérieurs
- Le budget prévisionnel du chantier
- L'intégration des contenus vidéo, textes et graphiques dans les supports d'exposition ;
- L'intégration, dans le mobilier, des éléments fournis par le commanditaire (objets, maquettes, ...)
- La conception des mobiliers et supports d'exposition en fonction des contraintes d'itinérance, de conformité aux règles de sécurité des ERP et d'exigence de limitation de l'impact environnemental de l'exposition (réemploi, économie circulaire, circuits courts, efficacité énergétique, matériaux biosourcés et géosourcés)
- La production des plans de la scénographie, de montage et démontage du mobilier et des supports d'expositions, à destination en particulier du bureau de contrôle
- La fabrication des éléments de l'exposition, ou la rédaction des prescriptions techniques (DCE) pour fabrication par un tiers et supervision
- L'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sur le choix des entreprises
- Le suivi de chantier et la vérification de la qualité
- Le suivi du démontage et du réemploi final d'un maximum des éléments de la scénographie

Mobilier de l'exposition

Les matériaux et le mobilier devront venir du réemploi, et devront pouvoir être réutilisés au maximum (démontés/remontés) en fin d'exposition.

Le prestataire aura le soutien de l'Institut et de la Région pour trouver d'éventuels sites de reprise du mobilier d'exposition.

Dialogue avec le commanditaire

Le commanditaire souhaite s'inscrire dans un dialogue constructif avec l'équipe de scénographie afin d'établir une articulation optimale, en amont, entre contenus et scénographie.

3.2-Prestation graphique

Elle sera composée des missions suivantes :

- Proposition d'une charte graphique pour toute l'exposition ;
- Conception de l'habillage graphique de l'exposition ;
- Déclinaison sur le mobilier et les supports d'exposition y compris cimaises et cartels, vidéos, cartographies... ;
- Déclinaison sur les supports de communication et de médiation de l'exposition, dont le catalogue, le dibond qui sera affiché sur la façade, les affiches de promotion, ...

Le logo de la Bap devra être intégré aux supports d'information et de communication, dans le respect de la charte graphique de l'évènement et de manière clairement visible du public.

Tous les fichiers devront être livrés prêt à l'impression (BAT), nommés de façon explicite et dans la définition adéquate à l'usage.

4. Phasage prévisionnel du projet

L'exposition sera inaugurée le 16/05/2025

La prestation attendue comporte plusieurs phases qui nécessitent pour chacune un travail avec l'équipe projet et validation :

- avant-projet sommaire : 30 mai 2024
- avant-projet définitif : 10 juillet 2024
- dossier projet définitif : 30 septembre 2024
- fabrication ;
- livraison de l'exposition : fin avril 2025
- assistance au démontage : du 15 au 18 juillet 2025

5. La réponse à l'appel d'offres

Une visite de l'ancienne Poste de Versailles est prévue pour les candidats avant remise des offres. Elle aura lieu le **mercredi 3 avril 2024**.

5.1- Éléments attendus

Les candidats fourniront :

- Une note méthodologique décrivant la méthode de travail proposée pour la conception et la fabrication de la scénographie, ainsi que pour la partie graphisme. Cette note devra s'appuyer sur les contraintes et atouts de l'espace d'exposition, identifiés lors de la visite de site ;
- Un planning détaillé de réalisation proposant les étapes d'avancement du projet ;
- La composition de l'équipe, qui devra comporter des compétences notamment en matière de :
 - Scénographie, architecture d'intérieur
 - Graphisme

Avec pour chaque membre ou structure, une présentation des parcours et références.

Un engagement aux questions d'économie circulaire est essentiel, une sensibilité aux sujets d'urbanisme et de paysage est indispensable.

- Le budget détaillé de la prestation ;
- Une attestation de vigilance (à obtenir auprès de l'URSSAF) attestant que chaque structure candidatant respecte les règles applicables en matière de lutte contre le travail dissimulé.

5.2- Modalité des réponses et de la consultation

Le groupement est autorisé mais le mandataire de ce groupement devra être nommé dans la réponse.

La présente consultation donnera lieu à un contrat de sous-traitance.

Le délai de validité des offres est de 30 jours à compter de la date limite fixée pour leur réception.

L'Institut Paris Region se réserve le droit de modifier ou d'annuler toute ou partie de la présente consultation et notamment dans le cas où les propositions tarifaires seraient supérieures au budget prévisionnel, sans avoir à en justifier les raisons et sans que cela n'ouvre droit à indemnisation pour les candidats. La non-exécution de la tranche conditionnelle ne pourra faire l'objet de compensation financière pour le candidat retenu.

5.3- Modifications au cahier des charges

Aucune modification ne peut être apportée au cahier des charges.

5.4- Modalités de transmission des candidatures et des offres

Les candidats transmettent leur candidature et leur offre au format PDF.

5.5- Date limite de réception

Les offres comprenant les pièces décrites à l'article 5.1 de ce présent cahier des charges seront envoyées par messagerie électronique au format PDF **le mardi 16 avril 2024 à 12h00** au plus tard de la façon et aux adresses suivantes :

A : Cecile.diguet@institutparisregion.fr

Cc : stephane.main@institutparisregion.fr

Objet : Réponse à un appel d'offres « Scénographie exposition francilienne Bap 2025 »

À défaut, elles ne pourront être examinées.

5.6- Modalités et critères de sélection

La personne responsable du marché vérifie la conformité des dossiers prévus à l'article 5.1 du présent règlement. Si elle constate que des pièces demandées sont absentes ou incomplètes ou en cas d'éléments techniques insuffisamment détaillés, elle peut décider d'inviter les candidats concernés à produire ou à compléter ces pièces dans un délai identique pour tous et qui ne saurait être supérieur à trois jours.

Les critères retenus pour la sélection des offres sont les suivants :

- **Critères techniques : 60 %**
 - Pertinence de la méthode de travail proposée : 30 %
 - Pertinence des moyens humains et matériels (compétences, qualification, références) : 30 %
- **Critères de prix : 40 %**

La notation pour chacun des critères s'effectuera sur une échelle de 1 à 10. Cette note sera pondérée du pourcentage affecté à chacun de ces critères de sélection. Le candidat qui aura obtenu la note globale la plus élevée sera considéré comme ayant proposé l'offre la plus avantageuse.

Dans le cas où aucune offre obtient une note globale supérieur à 5, l'Institut Paris Region se réserve le droit de déclarer cet appel d'offres sans suite ou infructueux et de mettre un terme à cette consultation sans indemnités financières.

5.7- Pièces à produire par le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché

Le candidat retenu à l'issue de la présente procédure devra fournir une attestation de vigilance (à obtenir auprès de l'URSSAF) attestant que qu'il respecte les règles applicables en matière de lutte contre le travail dissimulé.

5.8- Renseignements complémentaires et demande de documents

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de :

Madame Cécile DIGUET
Directrice du département Urbanisme, Aménagement et Territoires
INSTITUT PARIS REGION
15, rue Falguière
75740 PARIS CEDEX 15
Tél : 01 77.49.79.77
E-mail : cecile.diguet@institutparisregion.fr

ANNEXES

1- Le bâtiment



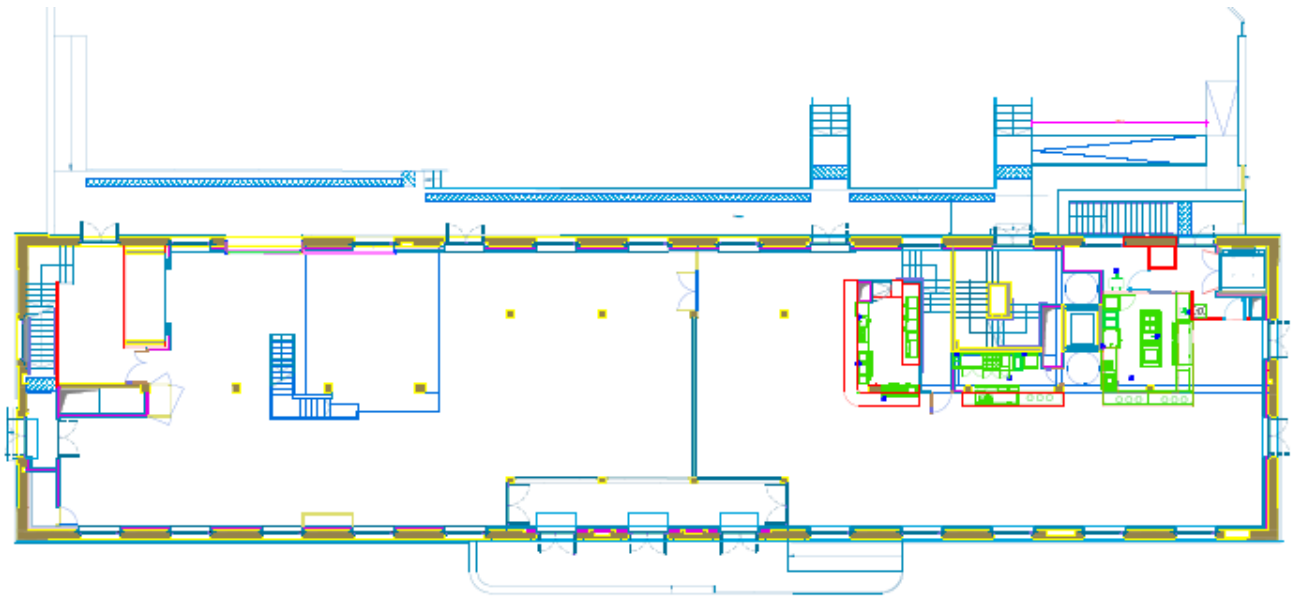
**Emplacement du pavillon « francilien » :
l'ancienne poste centrale de Versailles**

Localisation

3 avenue de Paris, Versailles

2- Plans

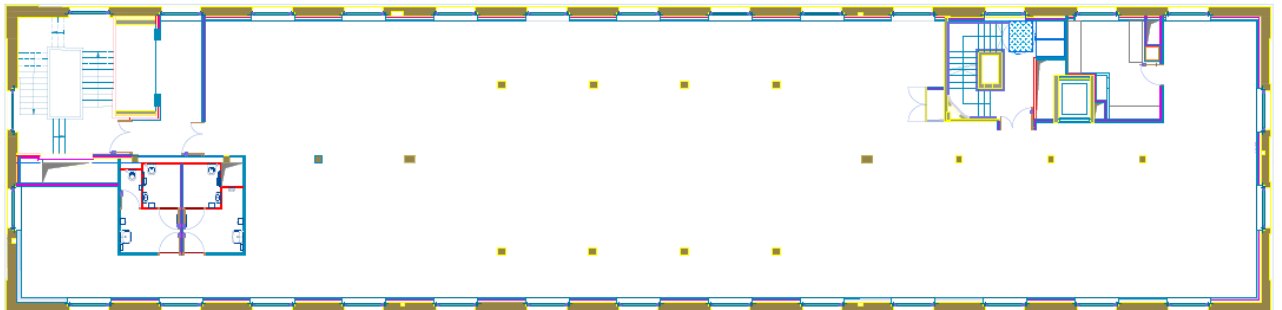
Plan du RDC



Hauteurs sous plafond :

- 4.80 m, sous les poutres
- 2.17 m, sous le faux plafond de la mezzanine

Plan du R+1



Hauteur sous plafond :

- 3 m, sous les poutres

3- Photos (le site est actuellement en travaux)

RDC



R+1



4- Les contenus

L'exposition est temporairement intitulée « Réparer le vivant ».

- **Contexte** : raréfaction des ressources non renouvelables, dérèglements climatiques, consommation d'espaces, production de déchets, perte de biodiversité, baisse de qualité de vie dans les logements, etc.
- **Enjeux** : améliorer le bien-être, la santé, limiter les effets d'îlots de chaleurs, viser la neutralité carbone, limiter la consommation d'espaces,
- **Solutions** : rénover, transformer plutôt que construire, utiliser des ressources locales, bio et géosourcées, développer le réemploi, amener la nature en ville, repenser les mobilités (+ vélo, - voiture) et le partage des espaces publics (remettre le piéton au centre), repenser nos manières d'habiter et le vivre-ensemble, ...

L'exposition vise à présenter des solutions de façon accessible notamment à destination des adolescents et des non-spécialistes. Elle vise à développer des dispositifs ludiques, malins, sensorielles tout en proposant des contenus techniques.

Sans que cela n'augure du chapitrage de l'exposition, voici les angles qui seront abordés :

1/ le patrimoine bâti vivant (maintenance, transformation, réparation, matériaux éco-construits...)

2/ le patrimoine bâti réinvesti (occupations temporaires, notamment de patrimoine historique : couvent des Clarisses par ZERM à Roubaix, projet des 5 Toits à Paris...)

3/ les trames des vivant(s) en ville

a) projet de paysage, biodiversité, espaces publics...

b) projets visant à transformer les espaces hostiles aux collectifs vivants (centres commerciaux, parkings, voies express...)

4/ les imaginaires des villes et territoires